

objet l'agriculture indique clairement, depuis de nombreuses années, la nécessité d'une réforme de base. Permettez-moi de citer un exemple plus récent, celui du conflit entre le Japon et les États-Unis au sujet des microplaquettes. Selon moi, il n'est pas déraisonnable de se demander s'il faut le considérer comme l'annonce d'autres différends à venir dans le secteur de la haute technologie. Analyser le problème d'un point de vue économique mettrait du moins en lumière les questions de politique pertinentes en ce qui concerne les industries caractérisées par une diminution accélérée des coûts, une obsolescence rapide et l'intervention de facteurs extérieurs. La discussion n'aboutirait sans doute pas à une réponse simple au sujet d'une règle particulière, l'action antidumping en l'occurrence. Mais elle pourrait permettre de déterminer si ce différend particulier était exceptionnel ou s'il était d'un genre pouvant se généraliser, ce qui exigerait la prise d'autres mesures.

De fait, certains experts des relations commerciales multilatérales, comme Miriam Camps et William Diebold Jr., ont proposé de faire franchir une étape supplémentaire à la relation entre les deux genres de surveillance, celle concernant la politique et celle axée sur les règles. La première, comme les exemples de l'agriculture et des microplaquettes le laissent penser,